

UN ACCÈS FACILITÉ À LA KINÉSITHÉRAPIE
POURRAIT FAIRE ÉCONOMISER
6,5 MILLIARDS €
À L'ASSURANCE MALADIE

POURTANT,
L'ASSURANCE MALADIE
VEUT LIMITER
LA PRISE EN CHARGE
DES SOINS
DE KINÉSITHÉRAPIE.

FAIRE DES ÉCONOMIES
GRÂCE À LA KINÉSITHÉRAPIE,
**PAS SUR
LA KINÉSITHÉRAPIE !**

DÉFENDEZ VOTRE ACCÈS AUX SOINS
SIGNEZ LA PÉTITION !

